Aidaphi
AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE

Médico-Social Ambulatoire
Médico-Social Institutionnel
Protection de l'enfance
Cohésion sociale

Projet associatif

2026-2030



AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE

Mot du président

LE MOT DU PRESIDENT



Ce renouvellement du Projet associatif vient confirmer l'Aidaphi comme une Association en mouvement.

En 2025, les événements et manifestations qui ont marqué son quarantième anniversaire ont montré sa volonté d'action constante et déterminée au service des personnes les plus vulnérables tout en sachant interroger ses pratiques, adapter ses organisations et faire évoluer ses réponses.

Le projet Associatif qui vous est présenté s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il constitue à la fois un repère, une boussole et un engagement collectif pour les années à venir.

Ce projet n'est pas un document figé. Il est l'expression d'une ambition partagée : continuer à placer la personne accompagnée au cœur de notre action, dans le respect de sa dignité, de ses droits et de son pouvoir d'agir tout en renforçant la cohérence de notre association dans un environnement social, politique et économique de plus en plus exigeant. Il affirme clairement ce qui fonde l'identité de l'Aidaphi : une éthique exigeante, des valeurs humanistes fortes, une approche de l'accompagnement fondée sur la co-construction, l'autodétermination, la bientraitance et l'inscription dans les territoires.

Je tiens à souligner que ce projet est avant tout l'aboutissement d'un travail collectif. Sa richesse et sa profondeur tiennent à la qualité des échanges, à la diversité des points de vue et à l'implication de nombreux acteurs de l'association. Administrateurs, direction générale, direction des secteurs, directions, cadres et professionnels des établissements et services : chacun à sa place a contribué à nourrir la réflexion et à construire une vision commune. Les temps de concertation, les questionnaires, les visioconférences et les travaux du comité de pilotage ont permis de faire émerger une parole sincère, engagée et responsable.

Je souhaite remercier très chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont pris part à cette élaboration, pour leur disponibilité, leur investissement et la qualité de leurs contributions. (Les différents verbatims qui ponctuent le texte sont des éléments extraits des réponses anonymes aux questionnaires).

Ce projet est aussi une reconnaissance aux forces vives de l'Aidaphi. Chaque jour près de mille professionnels, aux métiers et compétences multiples, s'engagent dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Leur professionnalisme, leur sens du collectif et leur attachement à faire vivre les valeurs associatives constituent la première richesse de notre organisation. Ce projet leur appartient, parce qu'il reconnait leur rôle central et qu'il trace des perspectives pour soutenir leur engagement, leurs conditions d'exercice et valoriser leurs compétences.

Enfin, ce projet associatif réaffirme la responsabilité politique et sociale de l'Aidaphi. Il l'engage dans un dialogue exigeant avec ses partenaires institutionnels et territoriaux, dans une gestion rigoureuse des moyens qui lui sont alloués et dans une recherche permanente de qualité et d'innovation au service de l'intérêt général.

C'est avec confiance et détermination que le Conseil d'Administration porte ce projet, convaincu qu'il constitue une base solide pour poursuivre ensemble notre action « Au cœur du travail social »

22/01/2026
JL Lebray

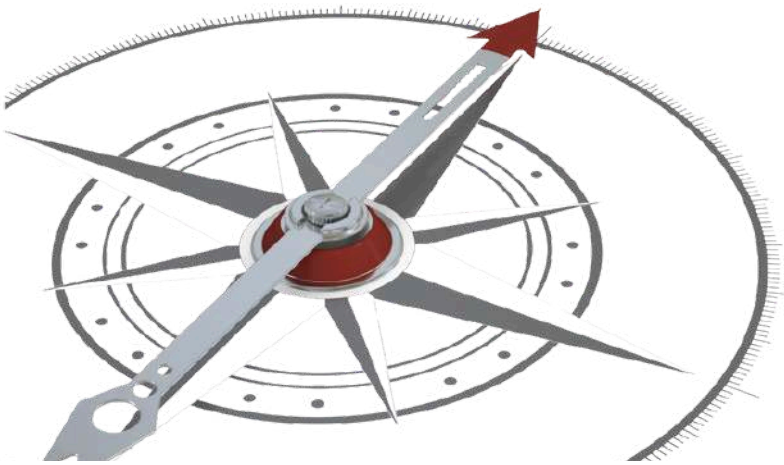

Verbatim



« L'Aidaphi est pour moi une association en mouvement qui cherche l'amélioration continue afin de s'adapter au mieux au contexte social tout en gardant à l'esprit et en premier lieu les besoins des personnes accompagnées. »

Sommaire

Mot du Président 2

Synthèse du projet associatif 5

I. La dynamique associative 11

a) Présentation de l'Association 12
b) Ses valeurs 12
c) Ses principes d'intervention 12
d) La volonté associative d'intervention 12

II. La dynamique organisationnelle 17

a) L'Association, un acteur régional 17
b) Son organisation 19
c) Ses secteurs d'activité 24
d) Ses professionnels 31

III. La dynamique d'accompagnement 34

a) Le public accompagné, la vulnérabilité et le parcours 34
b) Les modalités d'accompagnement 37
c) L'Aidaphi dans son environnement 39

IV. Ses Orientations politiques 42

V. Les modalités d'élaboration du projet associatif 2026-2030 46

L'ESSENTIEL À RETENIR

Synthèse du projet associatif

Cette synthèse présente les principales orientations et ambitions du Projet associatif de l'Aidaphi. Elle en donne une vision globale et permet d'en découvrir les engagements essentiels avant d'entrer dans le détail du projet.

L'Aidaphi : une association en mouvement, au cœur du travail social

L'Aidaphi poursuit son histoire avec l'adoption de son projet associatif 2026–2030. Ce document constitue un engagement politique, stratégique et opérationnel. Il affirme un cap clair : continuer à placer la personne accompagnée au cœur de l'action, tout en renforçant la cohérence et la solidité de son organisation dans un environnement social, économique et institutionnel de plus en plus exigeant.

Le projet associatif 2026–2030 est le fruit d'une large consultation interne. Administrateurs, direction générale, directions de secteurs, cadres et professionnels ont contribué à son élaboration. Questionnaires, visioconférences et travaux en comité de pilotage ont permis de faire émerger une vision partagée.

Cette méthode traduit une conviction : un projet n'a de valeur que s'il est approprié collectivement.

Association de l'économie sociale et solidaire, l'Aidaphi intervient dans cinq départements de la région Centre-Val de Loire. Elle regroupe près de 1 000 professionnels, mobilisés sur plus de 60 sites, et accompagne chaque année plus de 36 000 personnes. Cette envergure confère à l'Association une responsabilité particulière : agir avec exigence, rendre compte avec rigueur, innover avec discernement.

Une identité forte, ancrée dans l'intérêt général, au service des personnes vulnérables

Depuis ses origines, l'Aidaphi s'est construite autour d'une conviction centrale : toute personne, quelles que soient sa situation ou sa vulnérabilité, doit pouvoir exercer pleinement ses droits et trouver sa juste place dans la société.

Son action s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques sociales et médico-sociales. Elle en est un acteur engagé, source de réflexion et de proposition. Force de dialogue auprès des autorités publiques, elle assume pleinement sa responsabilité dans l'usage des fonds qui lui sont confiés.

L'Aidaphi conjugue ainsi engagement associatif et rigueur professionnelle. Cette double exigence fonde sa crédibilité institutionnelle et la confiance que lui accordent partenaires et financeurs.

Des valeurs non négociables

Le projet associatif 2026-2030 réaffirme avec force les valeurs qui structurent l'action de l'Association.

Son approche éthique constitue une posture fondatrice. Elle suppose de savoir ajuster les principes généraux aux situations singulières, de penser la complexité et d'assumer la responsabilité des choix opérés. L'éthique n'est pas un principe abstrait : elle guide les pratiques quotidiennes.

La laïcité, enfin, garantit un cadre commun. Elle suppose neutralité, respect de la liberté et égalité de traitement. Elle constitue un pilier essentiel de l'action sociale dans une société pluraliste.

La dignité, valeur intrinsèque et inconditionnelle, traverse l'ensemble des interventions. Elle impose de refuser toute logique réductrice ou stigmatisante et d'œuvrer pour des réponses qui renforcent l'autonomie et la capacité d'agir.

Le respect de la personne engage à reconnaître chaque individu dans sa singularité, dans sa citoyenneté et dans son statut de sujet de droits. L'accompagnement ne peut se concevoir que dans une relation professionnelle exigeante, fondée sur la reconnaissance et la considération.

Ces valeurs ne relèvent pas d'une déclaration d'intention.
Elles structurent les choix organisationnels, les orientations stratégiques et les pratiques professionnelles.

Penser l'accompagnement en parcours

L'un des axes majeurs du projet 2026–2030 réside dans la consolidation d'une logique de parcours.
La vulnérabilité est envisagée comme une notion universelle, contextuelle et réversible. Elle ne définit pas une personne ; elle décrit une situation évolutive sur laquelle il est possible d'agir. Cette conception dynamique appelle des réponses modulables, ajustées et coordonnées.



Penser en parcours, c'est refuser les ruptures subies. C'est garantir continuité et cohérence, que l'accompagnement se déroule à domicile, en établissement, en milieu ordinaire ou dans une articulation de solutions. C'est aussi reconnaître la temporalité propre de chaque personne et inscrire l'action dans la durée.

Cette logique s'appuie sur des principes structurants :

- la co-construction, qui associe la personne, ses proches, les professionnels et les partenaires ;
- l'autodétermination, qui renforce le pouvoir d'agir et le consentement éclairé ;
- la bientraitance, posture professionnelle fondée sur l'écoute, la vigilance et la sécurité ;
- la dynamique inclusive, qui vise l'accès au droit commun et la pleine participation sociale.

Une organisation au service du projet

La solidité du projet associatif repose sur une organisation structurée et lisible.

La gouvernance associative, assurée par le Conseil d'administration, définit les orientations politiques et stratégiques. Elle veille à la cohérence des actions avec les valeurs fondatrices et assume une responsabilité éthique forte.

La direction générale assure l'interface entre vision stratégique et déclinaison opérationnelle. Elle garantit l'articulation entre les secteurs d'activité et les fonctions supports, dans une logique d'anticipation et de pilotage maîtrisé.

Les fonctions supports – ressources humaines, direction financière, qualité, systèmes d'information – constituent des leviers essentiels de sécurisation et d'amélioration continue.
Dans un environnement réglementaire complexe et financier contraint, elles permettent de conjuguer rigueur, conformité et capacité d'innovation.
Cette organisation n'est pas une fin en soi. Elle est conçue comme un outil au service de la mission : accompagner les personnes vulnérables avec qualité et responsabilité.

Quatre secteurs d'expertise complémentaires

L'Aidaphi déploie son action autour de quatre grands secteurs :

- **le médico-social institutionnel**, dédié aux personnes en situation de handicap ;
- **la cohésion sociale**, engagée dans la lutte contre les exclusions, l'hébergement et l'accès aux droits pour les personnes en difficultés sociales ou migrants.
- **le médico-social ambulatoire**, centré sur l'accompagnement en milieu de vie et les alternatives à l'hébergement ;
- **la protection de l'enfance,** mobilisée pour garantir la sécurité, le développement et l'intérêt supérieur de l'enfant en danger ;

Cette diversité constitue une force.
Elle permet de proposer des réponses adaptées à des publics variés, tout en développant une expertise transversale.

Elle est également source de complexité organisationnelle, que l'Association assume en renforçant la coordination et la transversalité.



Les professionnels : première richesse de l'Association

Au cœur du projet se trouvent les professionnels. Près de 1 000 salariés, exerçant plus de 70 métiers, contribuent chaque jour à l'accompagnement des personnes.

Reconnaître l'engagement des professionnels, c'est aussi affirmer que la qualité de l'accompagnement dépend directement de la qualité des conditions d'exercice.

Le projet 2026–2030 affirme une ambition claire : garantir des conditions d'exercice de qualité, soutenir le développement des compétences et renforcer l'attractivité des métiers.

Dans un contexte marqué par des tensions sur le recrutement et des exigences croissantes, la politique des ressources humaines vise à :

- sécuriser les parcours professionnels ;
- développer la formation et l'adaptation des compétences ;
- améliorer la qualité de vie au travail ;
- consolider le dialogue social.

Assumer les contraintes, faire des choix stratégiques

Le projet associatif ne méconnaît pas les contraintes. Cadres réglementaires exigeants, ressources financières limitées, complexité administrative, tension sur les métiers : ces réalités structurent l'environnement d'action.

L'Aidaphi fait le choix de la responsabilité. Elle affirme qu'elle ne s'engagera que dans des projets dont la viabilité est assurée. Elle maintient une exigence élevée en matière de qualité et de conformité. Elle consolide ses dispositifs supports pour sécuriser son fonctionnement.

Cette posture traduit une maturité institutionnelle : conjuguer engagement social et rigueur de gestion.

Des orientations politiques claires pour 2026–2030

Le projet associatif fixe 9 orientations structurantes pour les années à venir :

- garantir les droits, le pouvoir d'agir et la participation des personnes accompagnées et, le cas échéant, de leurs familles ;
- veiller à l'amélioration continue de la qualité de vie et des conditions de travail ;
- développer la culture associative en favorisant les circuits d'informations à travers des échanges formalisés pour faciliter un partage et une transversalité des expériences ;
- perpétuer l'identité associative permettant de dépasser les contraintes en élaborant des réponses singulières, en développant les compétences, en maintenant un haut niveau de qualité et en favorisant l'innovation ;
- maintenir les démarches permanentes visant à la mise en conformité des activités et de l'organisation d'Aidaphi ;
- consolider les dispositifs opérationnels, dont le rôle des fonctions supports du siège ;
- poursuivre les démarches permettant de pérenniser et développer son cadre opérationnel en l'adaptant aux nouveaux enjeux ;
- favoriser et développer une synergie de travail et de collaboration entre les différents établissements et services de l'Aidaphi ;
- renforcer les coopérations inter-associations et la participation aux structures locales, régionales et nationales.

Ces orientations visent à renforcer la cohérence globale de l'Association tout en préservant sa capacité d'adaptation. Elles se déclinent en action dans un projet stratégique appelé "projet de Direction Générale".

I. La dynamique associative



L'Aidaphi est un acteur majeur de l'intervention auprès de personnes en situation de vulnérabilité dans la région Centre-Val de Loire. Son action se déploie dans les différentes dimensions de la vie publique :

Politique : l'Association met en œuvre les politiques publiques dans le champ social et médico-social et contribue à leur définition, notamment par sa participation à l'élaboration des différents schémas territoriaux

Sociale : l'Association propose une offre variée d'interventions dans de nombreux secteurs de l'action sociale et médico-sociale qui mobilise un grand nombre de professionnels.

Economique : l'Association assure une gestion rigoureuse de fonds publics, tout en veillant à promouvoir la cohésion et la solidarité sur les territoires de son intervention.

a) Présentation de l'association

L'histoire de l'Aidaphi remonte à 1944, année durant laquelle fut créée l'association ARSEA. Le CREAI (Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée, devenu plus tard Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations) de la région Centre succède à ARSEA (Association Régionale de Sauvegarde d'Enfants et Adolescents) en 1964, en reprenant la gestion de ses établissements.
À la suite de la réforme des CREAI, l'activité gestionnaire est confiée à une nouvelle entité, l'association Aidaphi, officiellement constituée en mai 1985.

Aujourd'hui, l'Aidaphi compte plus de 60 sites répartis sur 5 départements. Elle emploie près de 1000 salariés et gère un budget annuel de 77 millions d'euros. Son action s'adresse à plus de 36.000 personnes par an.

Verbatim

« Pour moi, l'Association Aidaphi représente une association dédiée à l'accompagnement et au soutien des personnes en situation de vulnérabilité. Elle vise à favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale. Elle est un acteur essentiel du secteur médico-social, œuvrant pour le bien-être et la dignité de chacun. »



Par son statut associatif, l'Aidaphi relève du domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui vise à concilier l'activité économique et l'utilité sociale. L'ESS repose sur des principes de solidarité, de coopération, de démocratie, et de primauté de l'humain sur le profit.

Historiquement, l'Association s'est construite autour de la réponse aux besoins de différents publics. Elle assure une gestion efficiente d'établissements et de services qui lui permet d'accueillir et d'accompagner des publics aux besoins multiples auxquels elle apporte une réponse étayée, ancrée dans des valeurs fortes, sous-tendues par une approche éthique affirmée.

L'association s'inscrit dans une évolution constante de son offre d'accompagnement pour les personnes qui ont besoin d'une approche individualisée pour faire valoir leurs droits, que ceux-ci concernent la protection, la participation sociale, l'accès aux soins, l'hébergement et le logement.

Le but poursuivi par l'Association est d'apporter des réponses dans le champ de son expertise qui est celui de l'accompagnement social et médico-social au profit de personnes en situation de vulnérabilité.



b) Ses valeurs

Pour mener à bien son action, l'Association s'appuie sur des valeurs qui traduisent la volonté de rechercher la réponse la plus juste[1] pour les personnes accompagnées, dans le respect de leurs droits et libertés fondamentales, au plus près de leurs choix.

APPROCHE ÉTHIQUE

L'Aidaphi considère la réflexion éthique comme l'attitude fondatrice du respect envers les autres, dans leurs différences et leurs nécessaires interactions. Tout en restant fidèle aux valeurs qu'elle défend depuis ses origines, elle met en œuvre une éthique appliquée qui invite à l'ajustement des règles générales aux situations particulières. En effet, le principe de responsabilité la conduit à rechercher les solutions les plus équitables possibles lorsque les principes généraux et particuliers entrent en conflit avec les cas concrets. C'est dans cet esprit qu'elle déploie la réflexion éthique en son sein.

[1] RBPP « Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux », p. 19

RESPECT DE LA PERSONNE

L'Aidaphi prône le respect de la personne dans sa singularité et dans sa citoyenneté, dans son statut de sujet de droit, jouissant pleinement de ses droits fondamentaux, économiques et sociaux tels qu'inscrits dans les principes humanistes et les lois.

DIGNITÉ

En partant du principe que : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », l'Association promeut le respect de la dignité et des droits fondamentaux, en affirmant le respect de la valeur intrinsèque de chaque personne. Son action vise à construire une approche qui donne à chacun, quels que soient son état de santé, sa condition sociale et matérielle ou son besoin de protection, les moyens de vivre une vie pleine et indépendante.

LAICITÉ

Pour pouvoir mener une action respectueuse à l'égard des personnes, le principe de laïcité doit être respecté par tout professionnel exerçant au sein de l'Association. La laïcité renvoie au fait religieux et à la liberté de conscience. Elle implique une posture de respect des droits fondamentaux à l'égard de toutes les parties prenantes. Pour favoriser la reconnaissance des identités individuelles et collectives des personnes accueillies ou accompagnées, les professionnels de l'association s'obligent à adhérer au principe de neutralité, gage du respect des droits et devoirs de chacun, fondement d'une société démocratique.

Verbatim



« L'association Aidaphi, pour moi, représente bien plus qu'une organisation : elle symbolise un engagement profond envers la dignité humaine. À travers ses actions auprès des personnes handicapées, des enfants vulnérables et des familles en difficulté, elle incarne des valeurs de solidarité, de respect et d'égalité. »

c) Ses principes d'intervention

En répondant à la demande sociétale dans un cadre réglementaire et financier contraint, l'Association prend part à la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale, promue à travers les politiques publiques. En prenant en compte les contraintes induites par celles-ci, elle adapte son intervention au bénéfice des personnes accueillies et accompagnées. Elle exprime à travers des actions concrètes une approche fondée sur les droits et libertés qui préserve le rôle d'acteur de la personne accompagnée, en restant à ses côtés pour lui apporter un étayage et la soutenir quand elle en a besoin.

Verbatim

« Être attentif et respectueux des demandes et besoins formulés par les personnes concernées.

Se départir des représentations. Œuvrer à l'autodéterminat ion. »



La dynamique inclusive, la co-construction, l'autodétermination et la bientraitance constituent les modalités d'intervention respec-tueuses et stimulantes.

Elles permettent de prendre en considération la volonté de la personne. L'Aidaphi s'appuie sur des principes reconnus en prenant en compte leurs dimensions politiques et leurs fondements scientifiques.



Verbatim

« Respecter la personne accompagnée, son histoire, sa dignité, sa singularité et faciliter son autodétermination. Egalement construire un projet personnalisé prenant en compte ses besoins individuels et son avis. »

d) La volonté associative d'intervention

L'Aidaphi inscrit son action dans une démarche d'adaptation permanente des formes d'accueil et d'accompagnement, afin de proposer des réponses diversifiées et ajustées à la pluralité des publics accompagnés. Cette approche repose sur une logique de parcours, visant la continuité, la cohérence et la personnalisation des interventions tout au long des accompagnements.



Elle s'appuie sur un pilotage structuré et rigoureux de l'activité, articulant gestion opérationnelle du quotidien et anticipation des évolutions à moyen et long terme. Cette organisation permet de garantir la lisibilité des actions, la maîtrise des ressources et la capacité d'adaptation aux mutations des besoins et des cadres réglementaires.

Enfin, l'Association déploie une politique associative inscrite dans son environnement institutionnel, partenarial et territorial, attentive aux dynamiques à l'œuvre et aux attentes des acteurs publics. Elle veille, dans ce cadre, à maintenir un niveau d'exigence élevé, en cohérence avec ses valeurs, ses missions et les responsabilités qui lui sont confiées

Verbatim

« Un acteur et un atout majeur pour la région Centre en termes d'activités et de pluridisciplinarité avec le social, le médicosocial (institutionnel et ambulatoire) et la protection de l'enfance. »



II. La dynamique organisationnelle

a) L'association : un acteur régional



L'Association intervient dans cinq des six départements de la région et propose des réponses multiples au sein de ses établissements, services et dispositifs qui s'adressent à des publics variés.

Verbatim

« Une association inscrite sur un territoire conséquent et engagée dans des projets très divers permettant d'offrir des réponses au plus juste des besoins et attentes des personnes. »



Implantation des établissements et services en Centre Val de Loire

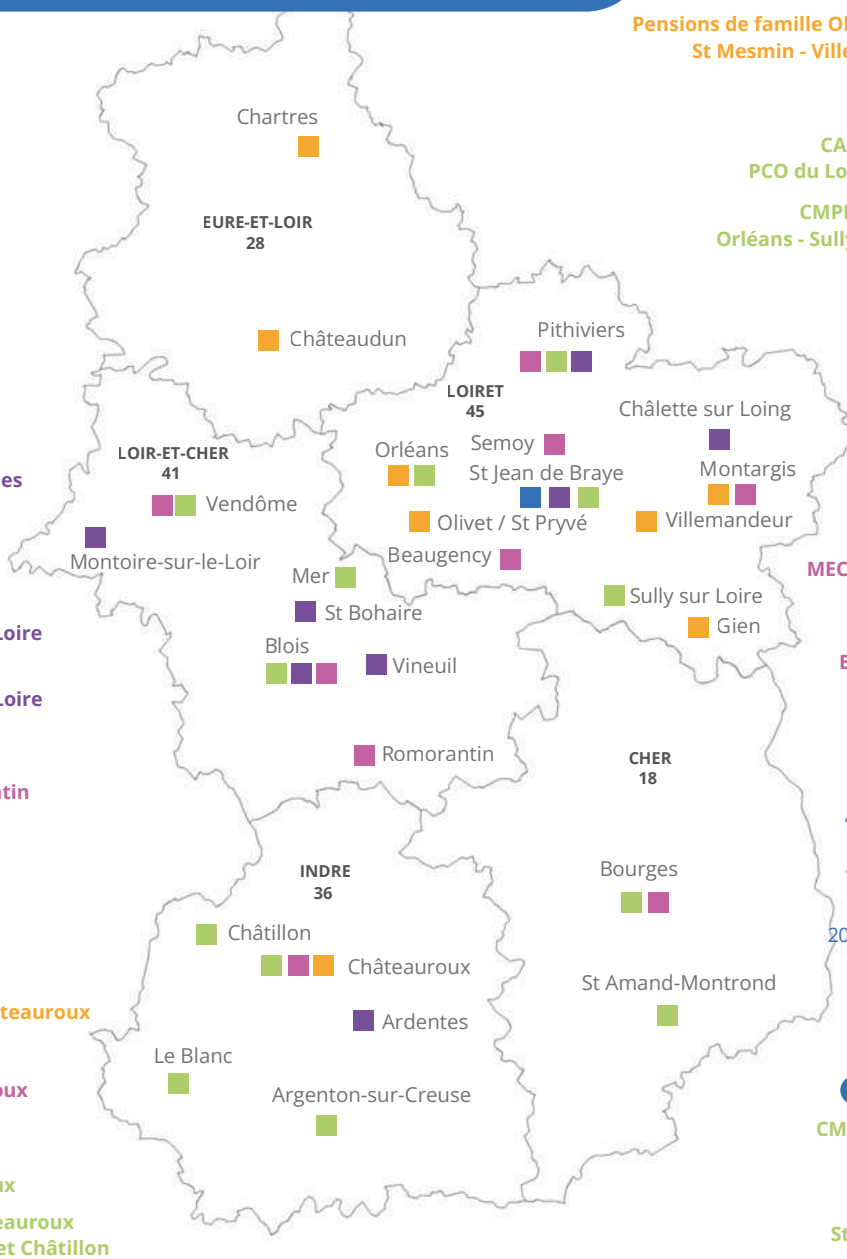

EURE-ET-LOIR 28

CADA - Chartres

CADA - Châteaudun
CPH - Châteaudun

LOIR-ET-CHER 41

EAM/MAS Le Défi
Montoire-sur-le-Loir

EAM/MAS Les Rêveries
Vineuil

CMPP - Blois
Vendôme - Mer

DITEP Blésois-Nord Loire
Site de St Bohaire

DITEP Blésois-Nord Loire
Site de Blois

AEMO-AED 41 - Blois
Vendôme - Romorantin

SIE 45/41- Blois

INDRE 36

CPH-CHU-DIFRE - Châteauroux

HUDA - Châteauroux

SIE 18/36 - Châteauroux

ESAT - Châteauroux

SESSAD - Châteauroux

CMPP-CAMSP - Châteauroux
Argenton - Le Blanc et Châtillon

MAS-DAME-PCO 36 - Ardentes

LOIRET 45

Direction du pôle Cohésion Sociale / PARI
SGI - AIVS - Orléans
Appartement Pédagogique

CHU Orléans
IML Orléans - Montargis
ERL - Gien - Montargis - Orléans
CHRS / CHU de Montargis - Gien
CHRS - Orléans - St Jean Le Blanc - Olivet
EMS Orléans
LAE - Orléans - Montargis

Pensions de famille Olivet - Briare - St Pryvé
St Mesmin - Villemandeur - Montargis

CADA de Montargis

CAMSP / SESSAD TND 45
PCO du Loiret - St Jean de Braye

CMPP 45 - St Jean de Braye
Orléans - Sully sur Loire - Pithiviers

ASAP Orléans

DITEP 45 - sites de
St Jean de Braye -
Pithiviers -
Châlette sur Loing

AEP 45 - Semoy
Montargis - Pithiviers

Dispositif CAERIS
MECS-PF-AEMORH-AEDRH
Pithiviers

AEMO 45 - Orléans
Beaugency - Pithiviers

SIE 45/41 Orléans
Montargis

Siège social

Adresse administrative
71 avenue Denis Papin
45800 St Jean de Braye

Bureaux
200 rue Léonard de Vinci
45400 Semoy

CHER 18

CMPP-CAMSP-SESSAD
Bourges

CMPP-CAMSP
St Amand Montrond

SIE 18/36 - Bourges

AEMO - Bourges

Verbatim



« Une association d'envergure régionale ; experte dans ses domaines d'intervention et basée sur une stratégie de diversification à travers ses quatre secteurs d'activité. »

b) Son organisation

Pour répondre à la diversification de ses missions, l'association s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire inhérent à son statut, en développant une organisation solide et évolutive qui permet de répondre aux enjeux des missions confiées, de gérer de manière responsable et efficace les ressources et moyens nécessaires à son action.

Gouvernance

La gouvernance associative est assurée par le Conseil d'administration, dont les pouvoirs sont précisés dans les statuts de l'Association. Un bureau est constitué pour l'aider dans ses missions. La gouvernance vise à un fonctionnement éthique et responsable, respectueux des personnes, promoteur d'utilité sociale. Elle détermine les axes politiques et stratégiques de l'action associative.

Dirigeance

La direction générale assure l'interface entre les instances de gouvernance associative et les directions de secteurs d'activité et fonctionnelles. Elle est garante du lien entre la vision politique et stratégique du fonctionnement de l'Association et sa déclinaison concrète dans le pilotage au quotidien et la gestion à plus long terme.

Assemblée Générale

Conseil d'Administration
Président

Directeur Général

Direction Générale des fonctions supports - 26 salariés

- Directeur des Ressources Humaines
- Directrice Administra-tive & Financière
- Affaires générales, dont Directeur Qualité

Direction Générale des fonctions opérationnelles

- Directeur Secteur d'activité MSI
  - 320 salariés
  - 9 établissements
  - 1 service
- Directeur Secteur d'activité MSA
  - 220 salariés
  - 1 établissement
  - 13 services
- Directeur Secteur d'activité PE
  - 210 salariés
  - 1 établissement
  - 7 services
- Directeur Secteur d'activité CS
  - 210 salariés
  - 19 établissements
  - 11 services





Le siège assure toutes les **fonctions supports** aujourd'hui indispensables dans le secteur social et médico-social.

En plus de celles des ressources humaines et de la gestion administrative et financière, la mission qualité et celle relative aux systèmes d'information sont nécessaires à un fonctionnement efficace et cohérent.

La direction des Ressources Humaines

La direction des ressources humaines met en oeuvre la législation complexe qui encadre le droit du travail. Elle veille à la cohérence d'ensemble des règles applicables et des exigences spécifiques induites par le cadre d'intervention des professionnels.



En effet, la formation, la gestion du parcours professionnel, les conditions et l'environnement de travail constituent des enjeux majeurs dans ce secteur d'activité.

La direction Financière

Les réponses à apporter s'inscrivent dans un cadre financier contraint, et se construisent en coopération avec une multiplicité d'instances de décisions aux priorités différenciées, voire divergentes. L'Association rend compte aux usagers de la qualité de son action et aux pouvoirs publics de la gestion des fonds qui lui sont confiés.

Répartition des charges par secteur d'activité

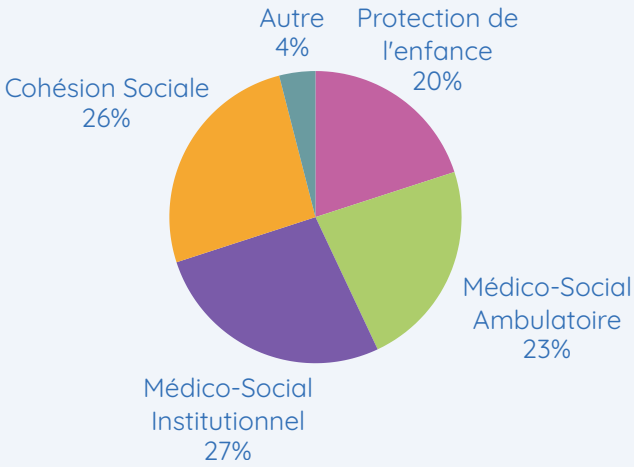

Répartition des charges par financeur

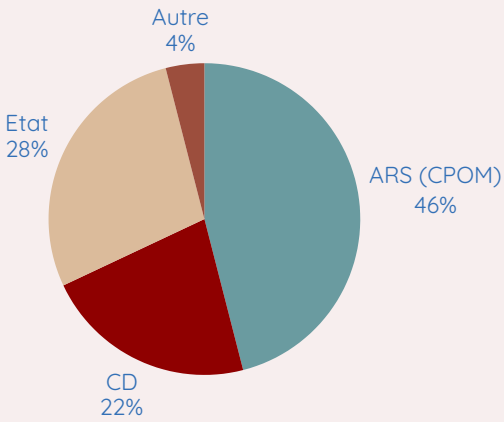

Répartition des dépenses

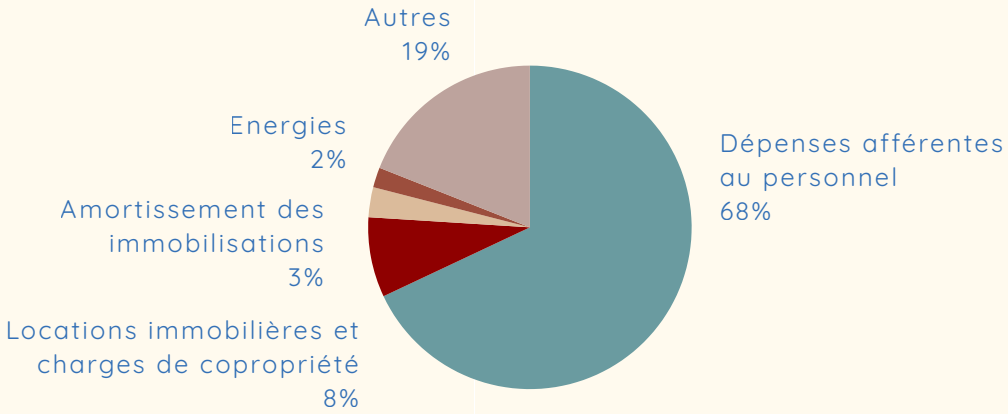

La démarche qualité



La démarche qualité permet de garantir à chaque personne accompagnée des réponses adaptées à ses besoins, à ses attentes et à ses droits, dans une logique de bientraitance et de sécurité des accopagnements.

Elle contribue à harmoniser les pratiques, sans les uniformiser, et à assurer la cohérence, la continuité ainsi que l'équité de l'accompagnement.
Elle soutient également les professionnels en favorisant l'amélioration continue des pratiques, leur traçabilité et leur reconnaissance. Elle permet de fixer une démarche concrète dans laquelle les spécificités de chaque secteur sont conçues à partir des valeurs générales défendues par l'Association.

Intégrée à la démarche qualité, **la gestion des risques** structure l'anticipation, la prévention et le contrôle pour sécuriser les pratiques, fiabiliser les services et protéger durablement les publics accompagnés quotidiennement.

De la même façon, la mise en place d'un système efficace de gestion des données à travers un **système d'information** pertinent est un élément clé de la conformité avec les exigences actuelles.

La confidentialité des données et leur disponibilité permanente à travers des outils partagés constituent une priorité pour garantir un travail efficace avec les différents acteurs du territoire.

b) Ses secteurs d'activité

- Médico-Social Institutionnel
- Médico-Social Ambulatoire
- Protection de l'enfance
- Cohésion Sociale

Chaque secteur d'activité est placé sous la responsabilité d'un directeur. Le directeur du secteur d'activité s'appuie sur les directeurs d'établissements/services et les chefs de service pour assurer la traduction des axes stratégiques dans leurs différents champs de compétences. Ils interviennent en étroite collaboration avec la direction générale.

Secteur Médico-Social Institutionnel

Le secteur médico-social institutionnel accompagne des personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents ou d'adultes.



Ces établissements et dispositifs sont structurés pour répondre aux besoins complexes liés à des difficultés psychologiques ou à des troubles du neuro-développement, en tenant compte de la singularité de chaque parcours de vie. Leur mission principale est de favoriser l'épanouissement, l'autonomie et l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle des personnes accompagnées.

Le parcours débute généralement par une orientation décidée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Cette étape initiale est essentielle pour évaluer les besoins spécifiques.

En conjuguant expertise thérapeutique, éducative voire pédagogique quand il s'agit d'enfants et d'adultes, les équipes pluridisciplinaires contribuent à mettre en place des écosystèmes soignants, guidés par quatre principes fondamentaux :

- **La co-construction de l'accompagnement**, qui implique toutes les parties prenantes – personnes accompagnées, familles, professionnels et partenaires – dans un travail collectif valorisant les expertises de chacun.
- **L'autonomie et le pouvoir d'agir**, qui renforcent l'autodétermination des personnes accompagnées tout en permettant aux professionnels de développer leur propre capacité d'action.
- **Le décloisonnement des organisations**, qui favorise des structures collaboratives et agiles, dépassant les logiques de silos pour créer des réponses transversales et inclusives.
- **Les environnements « capacitants »**, qui développent les compétences des personnes et de leurs familles, tout en consolidant les partenariats avec les acteurs éducatifs, sociaux et médicaux



Cette vision de l'accompagnement s'inscrit dans une logique de parcours, qui repose sur une mobilisation coordonnée et complémentaire des interventions professionnelles. Ces prestations à domicile, en milieu ordinaire ou au sein des établissements ont pour objectif de maintenir et/ou renforcer les capacités des personnes, mais aussi de soutenir leurs familles.

La diversité des modalités d'accompagnement proposées et leur articulation (accueil de jour, accueil de nuit séquentiel, hébergement permanant, accueil temporaire, prestations en milieu ordinaire) permet un accompagnement global qu'il s'agisse de très jeunes enfants ou de personnes handicapées vieillissantes.

En partageant leur expertise avec la communauté éducative et les acteurs de droit commun, les dispositifs médico-sociaux de ce secteur jouent également un rôle d'appui-ressources. Cette fonction se traduit notamment par des actions de formation, de sensibilisation, de réalisation d'évaluation et de soutien aux aidants renforçant ainsi la coopération territoriale.

En s'appuyant sur une organisation apprenante, les principes de subsidiarité, d'autodétermination, le secteur médico-social institutionnel contribue à répondre aux besoins évolutifs des personnes et des territoires dans une logique de responsabilité populationnelle.

Secteur Médico-Social Ambulatoire

Le secteur médico-social ambulatoire de l'Aidaphi s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement individualisé, visant à répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de vulnérabilité tout en favorisant leur autonomie.

Ce secteur se distingue par son approche centrée sur les parcours de vie, permettant aux usagers de bénéficier de solutions adaptées à leurs besoins, dans leur environnement familial, éducatif, social et professionnel, et ce le plus précocement possible.



Les équipes pluridisciplinaires mobilisées travaillent en étroite collaboration avec les bénéficiaires, leurs familles et les partenaires institutionnels pour construire des réponses et/ou accompagnements sur mesure, via notamment un Projet Personnalisé ; **ce projet personnalisé est co-construit et révisé, a minima annuellement, avec les professionnels, le bénéficiaire et sa famille.**

Les dispositifs ambulatoires offrent des alternatives à l'hébergement institutionnel. Ils permettent aux personnes accompagnées de maintenir ou de retrouver une vie sociale active, tout en bénéficiant d'un suivi médico-social adapté. Ces services incluent notamment des consultations, des ateliers thérapeutiques et éducatifs, ainsi que des interventions à domicile ou sur leur lieu de vie.

L'Aidaphi met un point d'honneur à y **promouvoir le droit à l'autodétermination des usagers et à valoriser leurs compétences, en les considérant comme des acteurs à part entière de leur parcours**. Ce secteur s'appuie également sur une démarche d'innovation sociale, intégrant les recommandations de bonnes pratiques professionnelles et les outils numériques pour optimiser les accompa-gnements.



Ce secteur d'activité englobe également un ESAT (Etablissement ou service d'accompagnement par le travail) qui propose à des ouvriers handicapés des activités professionnelles autour de la blanchisserie, la fabrication de palettes, l'hygiène et maintenance des locaux, mise à disposition en entreprise et sous-traitance.

Secteur Protection de l'enfance

La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation.

La Protection de l'Enfance comprend des mesures d'aide et d'accompagnement destinées à des enfants et adolescents rencontrant des difficultés sociales et familiales.

Elle est aussi une action territorialisée qui s'exerce, au titre de la prévention, auprès des jeunes en rupture avec leur milieu ou leur famille. **La Protection de l'Enfance s'exerce en maintenant le jeune à son domicile ou en l'accueillant au sein d'un établissement ou dans le cadre d'une structure d'accueil familial.**



Elle implique, outre des interventions auprès du jeune ou de l'enfant, le soutien et l'accompagnement de ses parents. Elle peut se décliner sur la base d'une libre adhésion du jeune ou sur un mode contractuel et consenti par les détenteurs de l'autorité parentale. Elle peut également être mise en oeuvre sur la base d'une décision ordonnée par un juge des enfants.

Au sein de l'Aidaphi, le secteur protection de l'enfance intervient dans les champs de la prévention, du repérage et de l'évaluation et de l'accompagnement.

L'objectif principal de ce secteur est de garantir la sécurité, le bien-être et le développement des enfants confiés, tout en travaillant à la restauration des liens familiaux lorsque cela est possible.

Les équipes pluridisciplinaires, composées de travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés et psychologues, mettent en oeuvre des projets individualisés qui tiennent compte des besoins et des aspirations des jeunes. Ils sont soutenus dans leurs missions par des fonctions support.

L'Aidaphi s'engage également à promouvoir l'autonomie et l'insertion sociale des enfants et adolescents, à travers des actions éducatives, culturelles et formatives.

Ce secteur incarne les valeurs de solidarité et de coresponsabilité, en plaçant l'intérêt supérieur de l'enfant au coeur de son action.



Secteur Cohésion sociale

Le secteur cohésion sociale de l'Aidaphi joue un rôle essentiel dans **la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales**. Il regroupe un ensemble de dispositifs et de services visant à accompagner les personnes en situation de précarité, d'isolement ou d'exclusion, afin de favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle.



Le secteur intervient notamment dans les domaines de l'hébergement d'urgence et d'insertion, de l'accompagnement vers le logement, de la demande d'asile et l'accompagnement des réfugiés, de l'accès aux droits et de l'aide alimentaire.



Les actions menées dans ce cadre reposent sur une approche globale et participative, qui prend en compte les besoins spécifiques des bénéficiaires tout en valorisant leurs ressources et leurs potentialités.

L'Aidaphi s'attache à développer des partenariats avec les collectivités locales, les associations et les acteurs économiques pour proposer des solutions adaptées aux réalités des territoires.

Le secteur incarne l'engagement de l'Aidaphi en faveur de l'inclusion sociale, en mettant en oeuvre des projets qui favorisent l'amélioration des conditions sociales des personnes accueillies, la participation citoyenne et le vivre-ensemble.

À travers ses actions, le secteur cohésion sociale contribue à renforcer les liens sociaux et à promouvoir une société plus solidaire et équitable.

Verbatim

« L'Aidaphi : une association pluridisciplinaire représentant plusieurs corps de métiers dans un même objectif : accompagner l'autre. »



d) Les professionnels

Verbatim

« Le principal point fort de l'Aidaphi est sans conteste l'engagement et la qualité de ses équipes. Les professionnels sont dévoués, compétents et animés par une véritable volonté d'aider »



L'Association considère que chacun de ses professionnels contribue, dans son champ d'activité spécifique, à l'accompagnement des personnes auprès desquelles elle intervient. Qu'il s'agisse des professionnels du siège, des équipes de services généraux, éducatives et pédagogiques, des professionnels intervenant dans le système de santé [2], chacun apporte son expertise et a sa place dans l'approche globale des situations.

[2] En référence à la terminologie utilisée en lien avec le RPPS, Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé.

Verbatim



« Le principal point fort de l'Aidaphi : les compétences des professionnels au service de l'autre.»



Une organisation humaine et plurielle

L'Aidaphi emploie près de 1 000 salariés qui exercent plus de 70 métiers différents, reflétant la diversité et la richesse de ses missions.



Un contexte en constante évolution

L'évolution de ses activités et de ses organisations impose à l'Aidaphi une adaptation permanente de ses ressources humaines et de leurs compétences.

Cette adaptation doit composer avec :

- des contraintes de ressources : métiers en tension, pénuries de compétences…
- des leviers d'attractivité et de fidélisation à activer de manière ciblée,
- un environnement réglementaire et financier complexe, nécessitant une veille et une agilité accrues.

Une politique RH au service de ses missions

La politique des ressources humaines de l'Aidaphi a pour finalités essentielles de :

- garantir les moyens humains adaptés, en volume et en compétences, pour répondre aux besoins actuels et futurs ;
- stimuler la motivation individuelle et la dynamique collective afin de relever les défis associatifs ;
- optimiser et sécuriser la gestion des ressources humaine, pour en réduire la charge et les risques et se concentrer sur les actions à forte valeur ajoutée RH.

Verbatim

« L'association Aidaphi représente pour moi un cadre d'engagement professionnel et humain où je contribue, chaque jour, à des missions de solidarité, d'accompagnement et d'évolution professionnelle »



Des domaines d'action essentiels

Pour atteindre ces objectifs, la politique RH s'articule autour de plusieurs domaines



Recrutement et intégration : attirer les talents, diversifier les profils et assurer une intégration réussie ;

Développement des emplois, des compétences et des parcours professionnels : anticiper les besoins, former et accompagner l'évolution des collaborateurs ;

Qualité de vie au travail, engagement et reconnaissance : créer un environnement de travail motivant, valorisant et respectueux ;

Sécurité des collaborateurs : mettre en oeuvre une politique de prévention des risques la plus efficace possible, en tenant compte des réalités d'exercice des métiers ;

Communication et dialogue social : favoriser la transparence, l'écoute et la participation de tous ;

Administration du personnel et paie : Garantir une gestion administrative efficace, conforme et sécurisée ;

Affaires sociales et conformité : veiller au respect des obligations légales et conventionnelles ;

Responsabilité sociétale : intégrer les enjeux de diversité, d'inclusion et de développement durable dans toutes les actions RH ;

Gestion des données et contrôle de gestion sociale : piloter les ressources humaines avec des indicateurs fiables et une analyse prospective.

Verbatim

« Même si je ne suis pas directement en face des usagers [...] être reconnu, pour moi, ce serait qu'on voie que mon travail technique est aussi un acte de solidarité : il soutient l'humain, il rend les choses possibles, même dans l'ombre. »



III. La dynamique d'accompagnement

a) Le public accompagné



La diversité des publics accompagnés par l'association est le résultat de son évolution historique. L'un des éléments qui relient les personnes accompagnées par l'Association est un besoin constant, ponctuel ou récurrent d'une réponse spécialisée lorsque la personne est exposée à « la potentialité à être blessée », qui caractérise la vulnérabilité.

La vulnérabilité est une notion :

- universelle, parce que tout un chacun y est potentiellement exposé
- contextuelle, car elle se modifie en fonction du contexte donné
- réversible, puisque c'est une situation sur laquelle on peut agir

Dans cette conception de la vulnérabilité, l'Aidaphi considère qu'aucune situation n'est figée, mais qu'elle se situe dans une dynamique évolutive. Aussi, l'accent est mis sur tout ce qui permet aux personnes accueillies et accompagnées de développer et de valoriser leurs potentiels, de trouver un tremplin pour être à leur juste place au sein de la société.

Verbatim



« Respecter leur temporalité, leur rythme, écouter leurs besoins et leurs ressentis, offrir une pluridisciplinarité d'approche, les rendre acteur autant que possible de l'accompagnement proposé, avoir les moyens nécessaires pour répondre à leurs besoins.»

Parcours

Ces potentiels trouvent leur expression dans le parcours de la personne, que ce soit au domicile, dans le cadre d'un accueil institutionnel ou d'une combinaison de solutions permettant de prévenir des transitions non préparées ou précipitées, susceptibles d'induire la rupture.

La vision évolutive des situations de vulnérabilité implique des formes d'accompagnement qui se construisent dans le respect du parcours de vie et du cheminement individuel de chaque personne dans les différentes dimensions : personnelle et relationnelle, professionnelle et sociale, familiale et citoyenne, en prenant en considération les différents évènements, périodes et transitions.

De plus, consciente de l'imbrication des facteurs qui participent de la condition des personnes qu'elle accompagne, l'Association prête attention à tous les facteurs de santé, en l'envisageant, dans la conception de l'Organisation Mondiale de la Santé, comme un tout qui englobe le bien-être physique, mental et social.

Verbatim

« Mettre l'individu au centre des préoccupations, quels que soient son parcours ou ses difficultés.»



L'Aidaphi considère les personnes accompagnées comme des acteurs et sujets de leur vie. À ce titre, ses établissements et services mettent en oeuvre une démarche d'évaluation des compétences fonctionnelles, sociales et comportementales ainsi que des ressources physiques et psychiques des personnes. Ils peuvent ainsi proposer des accompagnements aux formes plurielles qui permettent de s'appuyer sur le potentiel existant des personnes, de développer des capacités nouvelles ou de trouver des compensations efficaces.

Au sein de l'association, la fluidité, la continuité et la cohérence des parcours conduisent à relever le défi du partage de la connaissance des dispositifs, des formes d'accompagnement et des informations nécessaires aux interventions.



Verbatim



« Être à leur écoute et les rendre acteurs de leurs parcours de vie.»



Verbatim

« Les professionnels de terrains contribuent au quotidien à favoriser le respect des droits des usagers et c'est à l'association de leur en donner les moyens et de poursuivre cet objectif pour replacer l'usager au coeur de son parcours.»



b) Les modalités d'intervention

L'accompagnement de personnes dans une logique de parcours présuppose une capacité de questionnement et de renouvellement qui ne peuvent être menés qu'à plusieurs, avec la personne et ses proches, les équipes pluridisciplinaires, dans un fonctionnement favorisant l'adaptation organisationnelle, la collaboration avec les acteurs du territoire dans les champs les plus variés.

Dynamique inclusive

L'Aidaphi inscrit la dynamique inclusive parmi les principes qui déterminent le vivre ensemble, en considérant que toute personne a naturellement sa juste place au sein de la cité et que celle-ci est inaliénable.



Une société que l'on peut appeler "inclusive" s'adapte aux différences de la personne, va au-devant de ses besoins afin de lui offrir une égalité des chances. En prenant en compte ses aspirations ainsi que ses besoins et capacités, il s'agit de lui proposer une diversité de solutions qui lui permettront de mener à bien son projet de vie au sein de la société.

Co-construction

La co-construction est une démarche visant l'implication de tous les acteurs concernés dans l'élaboration d'actions déclinées sous forme d'un projet, qu'il soit individuel (projet personnalisé) ou collectif (projet d'établissement ou de service). La définition du projet et sa mise en oeuvre résultent d'un travail incluant toutes les parties prenantes (la personne, son entourage, les professionnels, l'établissement, les partenaires). En effet, pour apporter une réponse globale, aucun acteur ne saurait à lui seul maîtriser l'ensemble de ces dimensions.

Autodétermination

L'autodétermination est la possibilité de faire des choix fondés sur un consentement éclairé et de prendre des décisions en accord avec ses préférences, ses valeurs, ses attentes et ses objectifs. Elle permet de déterminer le degré de contrôle qu'une personne souhaite avoir sur sa propre vie et en garder ou augmenter la qualité. Consciente de l'importance du pouvoir d'agir des personnes accueillies et accompagnées, l'Aidaphi s'engage dans la voie de la co-construction des réponses dans une démarche globale et partagée par les acteurs au travers d'un parcours de vie choisi.

Bientraitance

« La bientraitance est une attitude de respect, d'écoute et de bienveillance. Il s'agit avant tout de respecter l'Autre dans toutes ses dimensions, ses droits, ses besoins et ses choix. Cela implique une posture professionnelle fondée sur l'éthique et l'attention. » La déployer au bénéfice des personnes accompagnées signifie de « les écouter attentivement, de prendre en considération leurs choix et leur rythme, les informer de manière claire et adaptée, préserver leur intimité et leur dignité, et promouvoir leur autonomie et leur participation active à leur projet de vie. C'est créer un environnement sécurisant et stimulant où elles se sentent respectées et valorisées. »



Verbatim



« Le principal point fort de l'Aidaphi, c'est sa capacité à conjuguer engagement social et professionnalisme. L'association porte des valeurs fortes (respect, inclusion, solidarité...) et sait les mettre en oeuvre concrètement dans l'accompagnement des publics vulnérables.»

c) L'Aidaphi dans son environnement

Dans la capacité d'accompagner le parcours d'une personne selon ses propres choix, la dimension territoriale prend toute son importance. Elle est une donnée importante dans le dialogue avec les acteurs institutionnels ainsi qu'avec des partenaires qui concourent aux accompagnements mis en place. L'action territoriale s'inscrit dans la co-construction à l'égard des bénéficiaires.
L'implantation interdépartementale de l'Association lui confère une forte expérience en termes de multiplicité des accompagnements qu'elle propose. Ce contexte est aussi une source de complexité, le défi pour l'Association est de veiller à assurer des bases homogènes à son action.

Pour mieux asseoir son action, l'Association mène et continuera à mener un dialogue permanent avec les différents acteurs du territoire. Elle peut également être amenée à envisager des reconfigurations des périmètres d'action.

Elle est consciente que toute éventuelle modification devra être étudiée simultanément du point de vue politique, économique et social et constituer la source d'une valeur ajoutée pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Partenariats

Coopération avec les acteurs institutionnels



Liens avec les acteurs participant à l'accompagnement global

Le travail en réseau et le partenariat sont devenus aujourd'hui l'un des vecteurs indispensables de la qualité des interventions réalisées dans le domaine social et médico-social.

L'Association développe des partenariats diversifiés, veille à consolider les liens existants avec les différents acteurs du territoire, mais aussi à rechercher de nouvelles opportunités de coopération profitables à l'exercice de sa mission. La volonté de mettre en place un accompagnement global, de tenir compte de la complexité des situations conduit nécessairement à la mobilisation d'acteurs d'horizons différents autour des projets et de la mise en oeuvre des parcours.

L'Association met en place des **partenariats inclusifs** avec tous les acteurs locaux de la société civile, les formalise par des conventions, pour les inscrire durablement dans son action. Elle envisage cette coopération dans l'esprit de la co-construction. Fondée sur l'idée de l'intérêt général global, la coresponsabilité ouvre sur le partage, l'apprentissage mutuel et l'efficacité opérationnelle soutenue par l'évaluation.

L'Association est présente dans les **réseaux** nationaux, régionaux, départementaux et locaux qui lui permettent de développer une réflexion enrichissante dans les différents secteurs de son activité. Elle participe à l'élaboration des schémas qui régissent l'action sociale et médico-sociale dans les différents territoires. Elle reste ouverte à des possibilités nouvelles en exprimant la volonté de s'associer à des projets de recherche.

Verbatim

« L'association est reconnue pour son engagement et l'efficacité de ses actions sur le territoire. Cela n'est possible, à mon sens, qu'à force d'un partenariat solide et durable.»



Mécénat, parrainages, collaborations

L'objectif de l'Association est d'améliorer sa visibilité en direction du monde économique. Elle considère qu'il est enrichissant de s'ouvrir à des expériences avec d'autres secteurs d'activité, en favorisant la connaissance mutuelle, l'inscription dans des appels à projets organisés par tout type d'acteurs, à partir du moment où ils permettent de découvrir des pratiques nouvelles, de favoriser l'innovation, de trouver des sources complémentaires et de mettre en place des échanges d'expériences valorisants.

IV. Orientations politiques

Contexte

Consciente des enjeux par rapport aux personnes accueillies et accompagnées, l'Aidaphi s'efforce d'apporter une réponse adaptée et à relever le défi de la grande diversité de solutions à leur proposer.
Cette diversité constitue une force, elle est également une source de complexités sur le plan des moyens et des fonctionnements.

Pour l'Association, sa légitimité repose aussi sur sa capacité à se mettre en conformité avec les attentes des politiques publiques ; cela peut être une source de conflictualité, lorsque les contraintes et les obligations de l'employeur entrent en tension avec son objectif : l'amélioration de la situation de la population accompagnée.

Verbatim



« Le principal point fort de l'Aidaphi est le professionnalisme des acteurs. L'association sait concilier engagement associatif et rigueur professionnelle, ce qui lui donne de la crédibilité auprès des partenaires et institutions.»

Ces réponses s'inscrivent dans un cadre financier contraint, et se construisent en coopération avec une multiplicité d'instances de décisions aux priorités différenciées, voire divergentes. L'Association rend compte aux usagers de la qualité de son action et aux pouvoirs publics de la gestion des fonds qui lui sont confiés.

Prenant en considération ce double engagement, l'Aidaphi se réserve le droit de ne s'impliquer que dans des projets dont la viabilité, dans ses différents aspects, est assurée.

Actions



Afin d'asseoir son action présente et à venir, l'Association prend l'engagement d'entreprendre ou finaliser les actions qui visent à :



- **GARANTIR LES DROITS,** le pouvoir d'agir et la participation des personnes accompagnées et, le cas échéant, de leurs familles ;

- Veiller à l'amélioration continue de la **QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL** ;



DEVELOPPER LA CULTURE ASSOCIATIVE
en favorisant les circuits d'informations à travers des échanges formalisés pour faciliter un partage et une transversalité des expériences ;



Perpétuer l'identité associative permettant de dépasser les contraintes en élaborant **DES RÉPONSES SINGULIÈRES,** en développant les compétences, en maintenant un haut niveau de qualité et en favorisant l'innovation ;

Maintenir les démarches permanentes visant à **LA MISE EN CONFORMITÉ DES ACTIVITÉS** et de l'organisation d'Aidaphi ;





CONSOLIDER LES DISPOSITIFS OPERATIONNELS dont le rôle des fonctions supports du siège ;

Poursuivre les démarches permettant de pérenniser et développer son cadre opérationnel en **L'ADAPTANT AUX NOUVEAUX ENJEUX**



Favoriser et **DÉVELOPPER UNE SYNERGIE DE TRAVAIL ET DE COLLABORATION** entre les différents établissements et services de l'Aidaphi ;



RENFORCER LES COOPERATIONS

inter-associations et la participation aux structures locales, régionales et nationales.

V. Modalités d'élaboration du projet

Au cours de son élaboration, ce projet s'est inspiré des grandes thématiques abordées dans le projet associatif précédent tout en cherchant à les décliner au plus près du contexte actuel.
Il est issu d'une large consultation menée auprès des salariés au sein de l'association destinée à permettre une réflexion autour de ses fondements et à proposer une vision stratégique.

Placée sous la responsabilité du Conseil d'administration, l'élaboration du projet associatif a été conduite sous forme de projet. Une participation a été proposée à tous les professionnels de l'association, quel que soit leur niveau hiérarchique, les fonctions d'accompagnement et de gestion qu'ils exercent.

Un Comité de pilotage (COPIL) s'est réuni cinq jours, de mars à décembre 2025, pour réfléchir aux orientations politiques de l'Association pour les années à venir.







Ses travaux ont été enrichis de différentes consultations menées dans le cadre du projet :

Echanges au sein du COPIL (conseil d'administration, direction générale, directions de secteur, directions d'établissements / services, chefs de service)

Visioconférences avec des membres de l'encadrement à différents postes de responsabilité (8 séances, 50 inscrits)

Questionnaire proposé à tous les salariés (278 répondants)

- **Le COPIL** a finalisé la rédaction du présent projet le 12/12/2025
- **Le Conseil d'Administration** du 12/02/2026 autorise le lancement des consultations internes
- **Le CSE Central** a rendu son avis le 23/06/2026
- **L'Assemblée Générale** a adopté à l'unanimité le projet associatif 2026-2030 le 25/06/2026.

Issus de consultations par questionnaire, les témoignages de professionnels de l'Association illustrent le travail d'élaboration mené en COPIL.

La consultation a fait ressortir un niveau important de satisfaction et la fierté de travailler au sein de l'Association, d'exercer son métier et le sentiment de réaliser un travail qui a du sens.

Aidaphi
Siège social

Adresse administrative
71 avenue Denis Papin - CS 80123 - 45803 St Jean de Braye Cedex

Bureaux
200 rue Léonard de Vinci - 45400 Semoy

02.38.24.14.40
aidaphi-siege@aidaphi.asso.fr

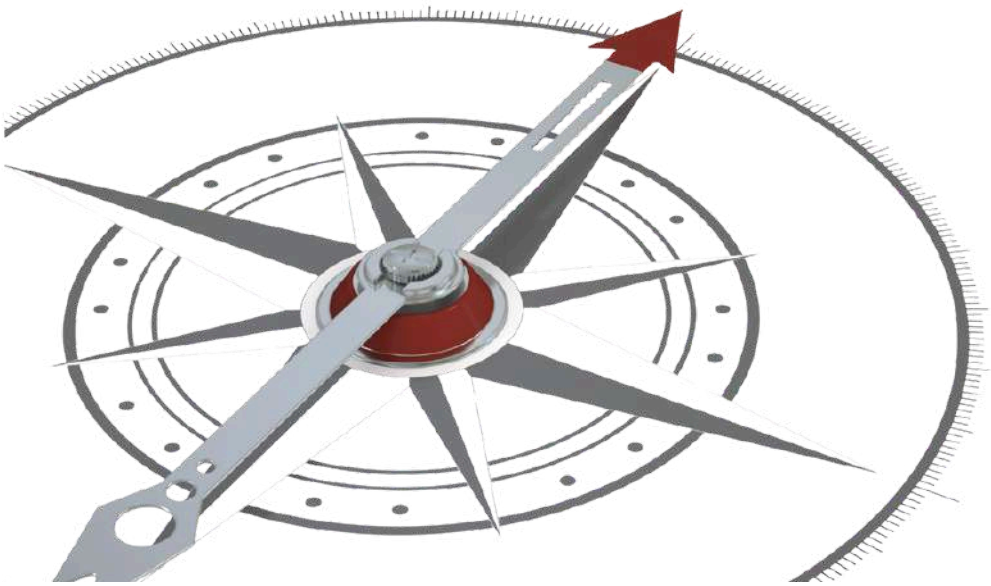

Aidaphi

AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE